N° 853 — 3e Année. CINQ CENTIMES Dimanche 1er Février 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 23. TOURCOING, rue Verte, 39

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
PARIS et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 1 fr. 25 —
LOCAUX ..... 1 fr. 00 —

TÉLÉPHONE

A la demande d'un grand nombre de ses lecteurs et lectrices

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

COMMENCERA

DEMAIN MATIN

La publication du roman

LES MILLIONS

de M. Joramie

qui fait suite à la PETITE MIONNE dont le succès a été si éclatant

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	96 85	Ext. d'Esp.	76 3/32
3 0/0 0/0 Franc.	96 —	Rio-Tinto	577 50
Egypte 4 0/0	499 81	Panamas	— —
3 0/0 Italien	92 57	Russe 1880	— —
5 0/0 Turc	19 92	Algérien	218 75
Chemin Ottoman	— —	Suez	— —
Hongroi : or	— 7/8	Tharsis	— —
Banque Ottom.	625 75	Tendance calme.	

DIVISONS-NOUS

M. Goblet semble prendre à tâche de lasser ses anciens amis qui ne se laissent pas aveugler par ses propres amertumes et qui ne subordonnent pas toute leur action politique à la présence ou à l'absence, de l'ancien député d'Amiens à la Chambre.

Il vient d'adresser, au rédacteur d'un journal anglais, une lettre qui a été religieusement reproduite par les deux ou trois feuilles qui accueillent encore, en *France*, ses aigres confidences.

M. Goblet s'y plaint de la concentration républicaine, il trouve qu'elle a été sans action dans le passé, qu'elle est inutile dans le présent et dangereuse pour l'avenir.

Que chacun combatte sous sa bannière ; recommençons à nous déchirer les uns les autres ; donnons à la réaction à peine remise de ses défaites, le spectacle d'une armée victorieuse dont les troupes se dévorent entre elles ; laissons de nouveau le pays par nos agitations stériles, par nos vaines discussions de personnes ; renversons des ministères et constituons-en d'autres pour les renverser plus rapidement encore ; voilà la politique préconisée par M. Goblet, celle qu'il nous conseille et qu'il est désolé de ne point voir suivre. C'est la politique du camp d'Agramant.

Mais bien, si c'est celle qu'il voulait faire triompher à la Chambre, il est vraiment heureux que les électeurs l'aient éloigné des couloirs et de la tribune.

Quand M. Goblet a quitté le ministère, la République était fort menacée. Nos divisions antérieures n'étaient point étrangères à cette situation, et, nul ne contestera, qu'elles avaient provoqué sur la masse laborieuse du pays, qui veut travailler et progresser en paix, la plus détestable impression.

Si nous avions continué à nous jeter des pavés à la tête, la coalition bonlangiste n'aurait plus eu que la peine de balayer nos cadavres et eût fait de la liberté, les résultats de vingt années de luttes et d'efforts étaient détruits par la faute de notre égarement, la République sombrait dans la dictature.

Les mêmes causes ont toujours produit les mêmes effets, ce sont les déchirements intérieurs du parti républicain qui ont permis sous la première et sous la seconde République l'établissement de l'Empire.

La troisième a été plus heureuse, plus sage, plus politique que ses aînées, quand l'heure inévitable de la crise est venue, elle a su opposer à la coalition des éléments réactionnaires, l'union des forces démocratiques et c'est cette concentration si heureuse, acceptée avec un dévouement si patriotique par tous qui a sauvé nos institutions et nos récentes conquêtes.

Cette histoire est d'hier, nous y avons tous pris part, selon la mesure de nos forces et de nos moyens et c'est le moment que M. Goblet choisit pour se demander si la concentration a rendu quelques services dans le passé.

Quant au présent, la question ne nous paraît pas moins claire.

Si la réaction a été battue elle n'a pas été anéantie, elle donne tous les jours des preuves de son existence, elle affecte les formes les plus trompeuses, cherchant à s'insinuer, là, où elle n'a pu pénétrer de vive force, et à se faire ouvrir les portes qu'elle n'a pu briser.

Si la manœuvre est mieux déguisée, elle n'est certes pas moins dangereuse, et ce n'est point trop de toute la vigilance et de toute l'attention des républicains pour la déjouer.

D'ailleurs, en politique, il faut plus de douze mois pour consolider une victoire et la mettre à l'abri de tout retour offensif de ses ennemis

Quel serait le résultat de la politique de désunion prêchée par M. Goblet ?

La réaction qui dispose de contingents bien disciplinés, ferait pencher la balance tantôt en faveur d'un groupe, tantôt en faveur de l'autre, de façon à les affaiblir successivement et mutuellement.

Ne l'avons-nous pas vue, à Lille même, voter pour un candidat socialiste qui ne représentait ni les tendances, ni les intérêts, ni les espérances du parti conservateur, et cela dans l'unique désir d'infliger un échec aux républicains de gouvernement.

Cette tactique est trop dans la nature des choses pour n'être pas adoptée. Elle a été suivie par la Droite à la Chambre, pendant la dernière législature et M. Goblet a été une de ses victimes.

Ce qui n'empêche pas ce dernier de fermer volontairement les yeux sur les périls qu'elle crée.

Nous avons besoin de concentration aujourd'hui, comme nous en avions besoin hier, parce que, comme le disait éloquemment M. Clémenceau dans le beau discours qu'il a prononcé au sujet de l'interdiction de *Thermidor*, la Révolution n'est pas finie, parce qu'elle rencontre en face d'elle les mêmes adversaires que par le passé, et qu'il faut autre chose et plus qu'un scrutin heureux pour assurer son triomphe définitif, incontesté.

Enfin parce que ce n'est pas quand une armée est encore engagée dans la bataille qu'on peut venir lui dire, comme vient de le faire M. Goblet, divisez-vous, la désunion fait la force.

Th. BERGES.

A L'ELYSÉE

Le Président de la République et Mme Carnot ont offert hier soir un dîner aux ministres et aux membres des bureaux des deux Chambres.

La table comprenait soixante-quatorze couverts.

Mme Carnot avait à sa droite M. Le Royer, président du Sénat et à sa gauche M. Floquet, président de la Chambre.

Le Président de la République avait à sa droite Mme Floquet et à sa gauche Mme de Freycinet.

La réception qui a suivi ce fort beau dîner a été très brillante.

Le Président a reçu, comme d'habitude, dans le grand salon des Ambassadeurs.

Les invités se pressaient dans les salons, les galeries et les jardins.

Le buffet était dressé dans la salle des Maréchaux.

Le Président et Mme Carnot ont fait le tour des salons, s'arrêtant à chaque groupe pour échanger quelques mots avec les personnes présentes.

Le Président a ensuite offert le bras à Mme Floquet et a fait le tour des salons, suivi de Mme Carnot donnant le bras à M. Le Royer.

Le Président et Mme Carnot ont quitté l'Elysée à onze heures.

Le dîner et la réception qui ont suivi ont été offerts aux membres du bureau de la Chambre des députés.

Le Président de la République avait à sa droite M. Floquet et à sa gauche Mme de Freycinet.

Le dîner et le cours de la réception qui a suivi se sont fait entendre un orchestre et des chœurs.

A cette réception ont pris part la plupart des membres du Parlement et tout ce que Paris compte de notabilités.

LE SCRUTIN DE JEUDI

Les chiffres rectifiés et officiels du scrutin sur l'ordre du jour pur et simple demandé par le gouvernement à la suite de la discussion sur *Thermidor*, sont les suivants : 307 voix *pour* et 194 *contre*, sur 501 votants, au lieu de 315 *pour* et 192 *contre*, chiffres proclamés en séance.

Il faudra donc ajouter, toutefois, que malgré cette rectification, l'écart entre les deux chiffres du scrutin demeure identique et que la majorité du ministère reste toujours de 221 voix.

Les 307 voix de la majorité sont presque exclusivement républicaines — à presque », parce que dans cette majorité figurent quatre boulangistes, MM. Argelliès, Borie, Laporte et Le Veillé.

Toutes les autres voix appartiennent à des républicains, depuis les plus avancés, comme les députés socialistes Baudin, Dumay et Holevacque, jusqu'aux plus modérés, comme MM. Léon Say et Chesnel de Courserques.

Notons aussi que MM. Henry Fouquier et Joseph Reinach sont eux-mêmes parmi ceux qui ont voté l'ordre du jour réclamé par le gouvernement, bien qu'ils aient personnellement déposé un ordre du jour motivé. Peut-être ont-ils eu regret après coup d'avoir soulevé le débat et ont-ils redouté ses conséquences. Seul des trois signataires de l'interpellation, M. Francis Charmes a voté *contre*, ainsi qu'on va le voir plus loin.

La minorité

Les 444 députés formant la minorité se décomposent ainsi :

144 membres de la droite :

93 bonapartistes : MM. Aimel, Maurice Barrès, de Belleval, Boudeau, Castelin, Chiché, Paul Déroulède, Dumonteil, Farey, Gabriel, Goussot, Granger, Jourde, Laguerre, Lamaut Laur, Le Hérissé, Le Senne, Martin Mège, Revest, Pierre Richard, Ernest Roche, Saint-Martin, Turigny ;

51 membres du Centre gauche : MM. Aynard, Georges Berger (Seine), Charles Roux, Francis Charmes, Horace de Choiseul, Guillard (Oise), Henri Germain (Ain), Jacques, le comte de Jouffroy d'Abans, de Kerjégu, Laurençon, Paul Lehaudy, Méziéres, Mougin, le marquis de Moustier, Albin Rozet.

Les abstentionnistes

91 députés n'ont pas pris part au vote, savoir :

10 républicains modérés : MM. Delmas, Paul Deschanel, le docteur Desprès, Fanien, Gévelot, Hérisé, Lasserre, le comte Lemercier, Poincaré, Thierry-Delsnoux ;

3 radicaux : MM. Madier de Montjau et Millerand ;

2 socialistes : MM. Calvinhac, Clusere, Couturier, Ferroul, Francomie, Théron ;

3 anciens boulangistes : MM. Laisu et Pontois ;

10 membres de la droite : MM. du Bodan, le baron Eschassériaux, Gavini, Jolibois, Jaluzot, Cunéo-d'Ornano, Prax-Paris, Robert Mitchell, Roy de Loulay, Conrad de Witt ;

21 M. le président Floquet.

Se sont fait en outre porter comme retenus à la commission des douanes 6 députés républicains : MM. Flourens, Graux, Jonnart, Méline, du Périer de Larsan, Prévet.

Enfin, étaient absents par congé 41 députés, savoir :

29 républicains : MM. Bourlier, Clech, Coutisson, Deniau, Deville, Dourille-Maillefeu, Camille Dreyfus, Durand-Savoyat, Fessier, Gillet, Guégnon, Hémon, Isambard, Jacquet, Lourtaud, de Mahy, Malgné, Henry Maret, Marty, Pascal, Prost, Puybonet, Ballard, Camille Rasquet, Tony Révillon, Riotteau, Sonrigue, Thellier ;

9 membres de la droite : MM. Duguë de la Fauconnerie, Echeverry, Fould, Gauthier de Clagny, de Guillouet, de la Bourdonnaye, Le Chevalier, Pleu, Poulle ;

1 boulangiste : M. Millevoye ;

2 anciens boulangistes : MM. Naquet et Mermeix.

Une rectification

Le *Journal officiel* publiera demain la rectification suivante :

MM. Joseph Reinach et Henri Fouquier qui sont portés au *Journal officiel* comme ayant voté *pour* le renvoi pur et simple, sur leur interpellation, déclarent s'être abstenus.

ÉTUDIANTS ET ANARCHISTES

Un bureau de rédaction saccagé

A la suite d'un article violent paru dans l'*Egalité* de jeudi matin et dans lequel les étudiants étaient grossièrement pris à partie au point de vue de leur moralité — une discussion a eu lieu dans l'après-midi.

A trois heures et demie, les étudiants se réunissaient, au nombre d'environ soixante à quatre-vingts dans l'Escalier qui conduit aux bureaux de ce journal. Ils sont reçus sur le palier par le secrétaire de la rédaction et un rédacteur. A ce moment, un coup de revolver part d'une fenêtre de l'immeuble.

Les manifestants se pouvant obtenir la mise en arrestation de l'article incriminant les bureaux, les titres, les globes des becs de gaz sont brisés à coups de canne, les portes de palier sont enfoncées et le bureau est mis à sac. Les employés trouvés sont insultés ou maltraités d'une façon regrettable. Les personnes présentes ne sont d'ailleurs l'objet d'aucune voie de fait. — A ce moment quatre agents arrivent et se postent au bas de l'escalier. Ils paraissent ignorer ce qui s'est passé, et les envahisseurs sortent sans être inquiétés.

La manifestation reprend au quartier latin en compagnie de nouveaux *Egalité*, par la place Saint-Michel, quelques agents s'opposent à ses manifestations, qui se dispersent bientôt après boire. Rue des Ecoles, on se sépare. Il est six heures et demie.

Toutefois ce calme apparent ne trompait pas nos amis de la Commune révolutionnaire.

Appel aux Révolutionnaires

Les étudiants ayant menacé de revenir vendredi en plus grand nombre, l'*Egalité* a publié hier l'appel suivant adressé aux révolutionnaires :

Camarades,

Nous faisons appel à la bonne volonté de ceux d'entre vous qui ont quelque sympathie pour nous.

L'*Egalité*, votre journal, celui qui prend tous les jours votre défense, a été envahi hier, et va l'être encore aujourd'hui.

Nous n'avons jamais hésité à vous prêter notre concours. Et la haine bourgeoise qui éclate aujourd'hui contre nous rejaillit sur vous.

Hésiterez-vous à vouloir nous défendre ?

Nous l'espérons, nous le croyons.

Nous vous attendons aujourd'hui.

Que tous ceux qui le peuvent, tous ceux qui ne craignent pas de livrer bataille viennent à nous.

Dès la tombée de cet appel, dès ce matin, vous êtes qui mettre le bon camarade à vous vendus du fendre votre journal contre les flics des bourgeois.

Vous trouverez dans tous tout le matériel de défense, y compris les armes.

Et s'il faut du sang pour faire respecter le soldats de la Cause Sociale, du sang coulera.

En avant pour la sociale !

Et toujours et quand même Vive la Révolution.

La Rédaction.

Nous recevons la dépêche suivante :

Paris, 30 janvier. — L'*Egalité* contenant l'appel aux révolutionnaires a été saisi dans tous les kiosques.

***

La rédaction de l'*Egalité* avait pris dès ce matin ses dispositions de combat.

Les bureaux étaient gardés par une vingtaine d'anarchistes armés d'armes offensives et défensives : revolver, gourdin, etc. A l'heure présente les étudiants n'ont pas réalisé leur menace faite.

La préfecture a pris des mesures préventives. De nombreux agents stationnent les rues. Des plantons sont placés au coin de la rue Montmartre et de la rue Fort-Lolong.

Manifestation avortée

De 4 à 6 heures des bandes d'étudiants descendent et remontent les boulevards St-Michel en chantant : « Conspuez l'*Egalité* ! » Ils sont suivis par des escouades de gardiens de la paix. De temps en temps les manifestants prennent une rue adjacente et prennent le pas de course, ils tentent le passage d'un des ponts qui sont toujours bien gardés. Une bande, suivie de près par les agents, a gagné par la rue des Saints-Pères la place Maubert et a réussi à passer le pont d'Arcole et la place de l'Hôtel-de-Ville. Elle en voit disperser rue de Rivoli.

Elle compte une centaine de jeunes gens. Les étudiants semblent d'ailleurs peu disposés à aller aujourd'hui rue Paul Lelong, mais ils se font un plaisir de narguer en haïssant les nombreux gardiens de la paix mis sur pied pour les maintenir.

Il y a eu une vingtaine d'arrestations.

Après six heures les étudiants fatigués et harcelés se dispersaient. Aucun autre incident

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Nos informateurs parlementaires nous télégraphient à la date du 30 janvier :

Commission des Douanes

La commission générale des douanes a examiné plusieurs rapports sur des matières diverses.

Voici les décisions les plus intéressantes qui ont été prises :

Les crins préparés et frisés sont taxés 10 et 15 francs ; les poils de chèvre en chair exceptés : les poils de chèvre cachemire sont compris dans la rédaction de laines.

Les matières médicales indigènes sont taxées 40 et 50 fr. ; pour les feuilles et fleurs 10 fr. et 7 fr. ; pour les écorces de citron, orange, etc., toutes les racines propres à la teinture et au tannage sont exemptées, ainsi que les appareils et instruments scientifiques.

Les droits sur les pipes et tuyaux en bois exotiques sont fixés à 100 et 150 fr. ; 55 et 45 fr. sur les pipes moulées en corne ; 30 et 20 fr. sur les pipes en bois.

Commission des douanes. — Liste des rapporteurs. — Nouvelle nomenclature. — Matières animales. — Animaux vivants, viandes, numéros 1 à 20, MM. Viger. — Produits et dépouilles d'animaux, numéros 21 à 116, Lavertujon. — Soies, n° 27, Jonnart. — N° 28 à 30, aucun rapporteur. — N° 31 à 39, Bigot. — N° 39, à 49, 66 et 67, Jonnart — Pêches, n° 44 à 65, M.

Matières végétales. — Farines et légumes secs, n° 68 à 70, Thomson. — Sarrasin, n° 73, de Villebois Mareuil. — Malt, n° 74, Thomson. — Biscuits de mer, pain d'épices, semoules, sagous, fécules, arrowroot, marrons, dattes, pommes de terre, n° 75 à 83, M. de Villebois. — Fruits et graines, fruits de table et fruits à distiller, n° 84 à 87, sauf pommes et poires, Leydet. — Raisins secs et fruit de vendange, n° 88 à 90, Leydet. — Café, cacao, etc., n° 94 à 100, Thomson. — Huiles et sucs végétaux, huile d'olive, Leydet. — Huiles, n° 110 à 112, sauf l'huile d'olive, Graux. — Cire végétale, 113, de Villebois. — Gommes, résines, n° 114 et 115, Graux. — Essences détérébenthine, baumes, sucs et sèves, parties libres, 118 à 126, Armez.

Espèces médicinales. — Racines, barbes, écorces, lichens, fruits et graines, n° 136 à 197, Armez.

Bois. — Bois communs, d'ébénisterie, odorants et autres, n° 128 à 140, Viette. — Sauf le n° 135, bois, Philippon. — Filaments, figes et fruits à filer, Leydet. — Liège, n° 149 ; grains et coton, Graux. — Chanvre, Furet. — Tabacs et tannin, tout le chapitre, 150 à 157, Armez. — Produits et déchets divers. — Légumes, bulbes, n° 158 à 159, De Villebois. — Houblon, n° 160, Des Rotours. — Absinthe, n° 161. — Betteraves, racine de chicorée n° 162 et 163, Graux. — Fourrage, n° 164, de Villebois. — Son, n° 165, Thompson. — Tourteaux de graines oléagineuses et dérivés, n° 166, Graux. — Amures et grignons de Olives, n° 169, Leydet. — Drilles, tourbes et mottes à brûler, plantes et arbres verts et de pépinière, Produits et déchets, végétaux non dénommés, n° 167 à 171, Viette.

Je sous-commission. — Matières minérales. — Minéraux, marbres, albâtres, etc, tout le chapitre, n° 173 à 190, Rozet. — Matériaux, n° 191 à 197, H. Boucher. — N° 188 à 190, Rozet. — Huile de pétrole, de schiste et autres huiles minérales propres à l'éclairage, n° 197, Delonde. — Huiles lourdes, etc, n° 198, Delonde. — Paraffine et Vaseline, n° 199, Delonde. — Métaux, or, argent, cendres d'orfèvre, aluminium, n° 200 à 205, Brûné. — Fer, n° 204 à 220, Méziéres. — Cuivre, plomb, étain, zinc, nickel et autres métaux, n° 221 à 230, Arène.

4e Sous-commission. — Produits fabriqués. — Produits chimiques, tout le chapitre, n° 234 à 282, Peytral. — Teintures préparées, tout le chapitre, n° 283 à 294, Prévet. — Couleurs, tout le chapitre, n° 295 à 316, Prévet. — Compositions diverses, tout le chapitre, n° 311 à 320, Prévet. — Bougies, tout le chapitre, n° 321 à 340, Jamais. — Poteries, tout le chapitre, n° 341 à 353, Henry Boucher. — Verres et cristaux, tout le chapitre, n° 354 à 362, Henry Boucher. — Ouvrages de métaux, tout le chapitre, n° 405 à 579. Georges Berger. — Armes et munitions de guerre, n° 580 à 593, H. Boucher. — Ouvrages en matières diverses, carrosserie, Prévet. — Emballages, 615 à 619, du Périer de Larsan. — Ouvrages en caoutchouc, feutres, chapeaux, etc., 624 à 628, H. Boucher. — Corail de Liège 629 à 630, du Périer de Larsan, 634 à 664 (fin), F. Faure. — Sur la 4e sous-comm., tableau C. D., id. — Régime colonial, Thomson.

NOUVELLES DIVERSES

L'AFFAIRE GRÉGOIRE

Paris, 30 janvier. — L'affaire Grégoire est revenue aujourd'hui devant la cour d'appel. A côté de M. Grégoire était Mme Duc Quercy qui bénéficiait d'un appel à maxima fait par le procureur général.

La cour a confirmé le jugement condamnant Mme Duc à 2 mois et M. Grégoire à 4 mois. Les prévenus ont été affirmé que c'était bien Padlewski qu'ils avaient reçu.

L'émancipation des grandes compagnies

Paris, 30 janvier. — Le conseil supérieur des colonies, dans sa réunion de ce matin, a décidé que les grandes compagnies projetées seraient affranchies de la tutelle des autorités coloniales voisines et seraient directement rattachées au pouvoir métropolitain qui surveillerait sur les lieux par des commissaires du gouvernement. Il a été également décidé que les compagnies seraient autorisées à constituer des forces de police pour leur défense intérieure.

MORT DE CHAPLIN

Paris, 30 janvier. — Le peintre Chaplin est mort ce matin, à dix heures. Il s'était alité, il y a huit jours à peine, souffrant de l'étourdir de nouveau avec ses mensonges ! D'ailleurs je ne sais ce qu'on vous veut ni ce qui vous attend. Si vous avez un conseil, vous pouvez lui répondre. Vous n'êtes pas perdu pour une querelle. Un homme en vaut un autre. Demandez à M. Ribas qui s'est battu dix fois si je me trompe. Il d'ailleurs regardera votre adversaire. Franchement il n'a pas l'air d'un assassin.

Un sourire sourire plissa les lèvres du comte.

— C'est bien, dit-il ; j'ai été joué non par vous seule, mais par tous. Je me vengerai.

La belle fille riposta :

— Peut-être.

Et se tournant vers son amie :

— Viens, dit-elle, Monsieur de Ribas, ayez donc la bonté de nous conduire à notre chambre. Ces discussions ne regardent pas les femmes.

Vanuoise la laissa s'éloigner sans faire un mouvement.

Il la vit disparaître sur la palier de l'échelle avec sa taille de reine et sa chair blanche dont l'obscurité du bouge s'éclairait, pour ainsi dire.

Georges Dambert disait à l'hôte :

— Une jolie bouteille de Malaga pour moi et pour Pepe.

Il se fit un silence.

Ribas regarda au bout d'un instant.

La porte s'était refermée sur les deux femmes.

Georges Dambert se versa un grand verre de vin ; trempa ses lèvres et dit :

— Maintenant que je vous ai retrouvé, monsieur de Vanuoise, je ne vous quitte plus. Demain un de nous passera seul la frontière.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Que vous ou moi nous sommes de trop en ce monde.

— Bah ! fit tranquillement le comte qui reprenait son sang-froid en face du danger.

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

— Libre à vous de le penser. Moi, je n'ai aucune idée de vous supprimer ni de l'être moi-même.

(A suivre.) CHARLES MÉROUVEL.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 115

Mortes et Vivantes

TROISIÈME PARTIE

LE PÈRE

Le bidet du guide s'engagea dans un dédale de sentiers couverts. La caravane descendit entre des falaises d'une élévation prodigieuse, étourdie par le fracas des eaux, et après une demi-heure de marche, elle se trouva au versant d'une montagne boisée et s'arrêta à l'entrée d'une clairière.

Deux bâtiments, l'un très long et l'autre carré, pesant, massif et louche, inquiétant d'aspect — les maisons comme les hommes ont leur physionomie — se dressaient au milieu d'un espace dénudé.

Estagnon dit quelques mots à l'oreille de Ribas qui resta avec ses camarades à la lisière de ce terrain en friche.

Le berger s'avança seul vers la maison carrée. Les chiens grondèrent à son approche, mais sans bouger.

Le berger frappa un coup d'une certaine façon à la porte et en même temps son bidet heurta comme s'il s'était trouvé en pays de connaissance.

La porte s'entrouvrit et un homme se montra sur le seuil.

— C'est toi ? dit-il à Estagnon.

— C'est moi, José, avec des voyageurs que je t'amène.

Ils parlementèrent dix secondes à voix basse.

L'homme que le berger avait appelé José dit :

— Bon ! qu'ils entrent !

En même temps il siffla doucement.

Deux garçons sortirent du bâtiment long et vinrent à lui.

— Prenez les chevaux des voyageurs, ordonna-t-il.

La descente s'opérait avec difficulté.

Campayrol se plaignait comme un patient sur lequel on pratique une opération douloureuse.

La petite blonde dormait, épuisée de fatigue.

Césarine seule était toujours vaillante.

Ribas la reçut dans ses bras et peut-être la serra-t-il un peu plus vivement sur sa poitrine qu'il n'était nécessaire, mais on peut croire que, malgré le rôle qu'il jouait, il n'oubliait pas son entretien avec elle. Les ventes de la belle fille lui faisaient les doux yeux.

Vanuoise était dépaysé, mécontent.

Cette course nocturne à travers une contrée où le grandiose s'allie au terrible, ses aspects fantastiques dans la nuit, achevaient de le démoraliser.

La vue de cette maison borgne, perdue dans la montagne, lui causait une impression de froid.

Elle n'avait qu'un vaste rez-de-chaussée et un étage bâtis en pierres noires, pareilles à du schiste, à peine crépis et percés d'œil de bœuf.

La porte basse ressemblait à une porte de prison.

L'hôte se tenait sur le seuil.

Les compagnons de route étaient entrés.

Vanuoise passa le dernier.

L'hôte referma la porte et la cour resta plongée dans l'obscurité.

Deux grands chiens allongés à quelques pas de la maison, dans une attitude de sphynx, en gardaient les approches.

X

FACE A FACE

Il était près de minuit.

Malgré l'heure tardive, les salles basses de la venta étaient occupées par une troupe nombreuse dont la mine n'était pas rassurante.

A la lueur de chandelles plquées sur des pieds de terre glaise, une douzaine d'hommes s'espaçaient autour de petites tables et fumaient ou jouaient aux cartes.

De courtes carabines étaient pendues aux murs, et pourtant les clients de la venta avaient l'air de paysans navarrais ou basques et point de soldats.

Quelques-uns de ces longs couteaux qu'on appelle navajas étaient fichés dans les bords des tables.

Une épaisse fumée, mêlée d'une odeur d'ail et de graisses fondues obscurcissait l'air.

Vanuoise faillit reculer, mais la nécessité fait loi. Il fallait se réfugier quelque part et on n'avait pas le choix d'un tout.

Il fit donc bon visage à mauvaise fortune et rejoignit Campayrol qui examinait curieusement la figure de l'hôte et de ses compagnons.

Les hommes étaient jeunes, vigoureux, vêtus, comme tous les Navarrais de la montagne, du béret et de la veste rousse avec des ceintures de couleur.

Deux ou trois bonnes en jupe courte, bariolée, petites, vives et brunes, avec des accrocheuses aux longues tresses, les servaient et se tenaient assises auprès d'eux dans des poses libres et familières.

Estagnon disait à l'hôte :

— Où va tu loger ce monde là ?

— Jusqu'à demain ?

— Sans doute. Ils n'ont pas l'intention de prendre d'assaut dans ce bambous.

— José secoua la tête.

— Ce sera de son mieux, dit-il. Ma meilleure chambre est prise par un étranger et son domestique, un nègre magnifique.

— Où est-il ?

José montra une porte en haut d'une échelle de meunier dressée contre le mur et par laquelle on monte de la grande salle au premier étage et répondit :

— Là.

Le comte de Vanuoise dressa l'oreille.

Quel était cet étranger ?

Chéri-la-peur ?

— Pour les femmes, je peux les mettre dans la chambre à côté. Les hommes s'arrangeront comme ils pourront. Une nuit est bientôt passée.

Campayrol avait vu le mouvement d'inquiétude du comte, mais il n'en pas l'air d'y prendre garde.

— Nous voilà bien ! gémit-il, nous voilà bien ! Miséricorde !

Il commit une idée lui était venue tout à coup :

— Si on soupait, dit-il. Ce serait toujours un moment dépassé !

— Qu'est-ce que tu as, José ? demanda Estagnon. Ces messieurs te paieront comme des princes.

— Alors j'ai de tout.

Peu à peu, les Navarrais qui jouaient ou buvaient aux petites tables s'esquivèrent sans bruit les uns après les autres. On entendit dans les cours des piétinements de chevaux ou de mulets, mais si léger qu'il fallait prêter l'oreille pour les percevoir.

Les petites servantes s'étaient levées sur un signe du maître et préparaient le couvert.

Une demi-heure après l'arrivée de la caravane, les nouveaux venus étaient seuls dans la grande antour d'une table chargée de bouteilles, de jambons et de viandes froides.

Vanuoise, sombre et rêveur, était harcelé par son idée.

Quel était cet étranger ?

José vint et posa sur la table des galettes de pain avec lesquelles on aurait pu assommer des hommes et de grands eustaches avec lesquels on aurait pu saigner des bœufs.

— Ce mot, lui dit-il le comte.

L'hôte le regarda.

— Quel est cet homme ? demanda Vanuoise en désignant la porte de la chambre.

— Ma foi, señor, vous me plus curieux que moi. Tout ce qu'il y a de sûr c'est qu'il sait commander et n'a pas froid aux yeux.

— De quel pays ?

— Je le crois Américain.

Vanuoise se mordit les lèvres et fronça le sourcil, mais il n'insista pas.

Les nuits sont fraîches dans les montagnes.

Une des servantes jeta dans la cheminée un fagot de branches de sapin qui s'enflamèrent en pétillant.

Une vive lueur éclaira aussitôt cette salle sombre, aux murs enfumés d'ocre rouge, à la mode des bouchéries de bourgades, comme pour y dissimuler les suites de sanglantes querelles.

Campayrol et ses compagnons s'étaient rangés autour de la table, mais le lieu ni l'heure ne poussaient à la joie.

Ribas, l'hôte et le major lui-même jetaient des regards inquiets à la porte située en haut de l'escalier.

Cette porte s'ouvrit.

Un homme, sans chapeau, en large veston, sa cravate lâche flottant sur une chemise de nuit, apparut sur le palier en disant :

— Il me semble qu'on fait beaucoup de bruit dans votre auberge, don José.

Et lentement il descendit les marches de l'échelle de meunier.

Tous les yeux se tournaient de son côté.

Il s'approcha de la table et compta les convives d'un rapide coup d'œil.

Vanuoise chercha le l'œil une arme, une épée, un revolver pour se défendre.

Il ne trouva rien un instant et se vit entouré de trahisons.

— Pardien ! dit l'étranger, je ne me trompe pas. C'est le comte Philippe de Vanuoise que j'aperçois !

— M. Georges Dambert ou Davidson ? fit l'autre devenu soudainement très hautain.

— Comme il vous plaira.

— Le hasard me rend un vrai service, reprit Dambert. Nous avons justement un compte à régler ensemble, mon cendroit s'y prête à merveille. Je suis heureux de vous voir, monsieur, et de vous rencontrer accompagné comme vous l'êtes. J'aime les choses faites au grand jour et nous ne manquerons pas de témoins.

Il appela :

— Pépe !

Le nègre gigantesque descendit à son tour l'escalier et alla s'asseoir auprès de la porte, pendant que Georges Dambert prenait un encas au mettait à s'alfourcher dessus, en face du comte de Vanuoise blême de dépit.

A son tour il était tombé dans un véritable guet-apens.

Il lança un regard chargé de fiel à Césarine qui haussa les épaules avec une expression de souverain mépris.

— Qu'est-ce qui vous prend ? lui dit-elle brutalement, en comprenant sa pensée. Je vais où me fantaisie me conduit. Il vous a plu de me suivre et de m'en contar de nouveau. Je vous écoutais, mais vous perdiez vos peines.

Imbécile celui qui après avoir blessé au cœur une femme comme moi croit pouvoir

To 11664